

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0729 du 17 au 23 Novembre 2026- Prix : 250 F CFA

JUSTICE :

Rien n'a bougé 1 an après l'empoisonnement du domicile de Me Jean Yaovi DEGLI

P.5



POLITIQUE-INTERNATIONAL :



L'équilibre définit la diplomatie de Faure Gnassingbé

P.3



Concours d'Agrégation du CAMES -Néphrologie :

Appelez-le désormais Professeur Agrégé TSEVI

P.2

UNE VISION



" L'unique chose qui puisse être pire que d'être aveugle est d'avoir la vue, mais pas de vision."

On ne peut pas se développer sans vision. On ne peut jamais avancer si l'on a aucune idée de là, où on veut aller.

La vision nous fait comprendre l'importance d'avoir une vue d'ensemble sur notre vie, ou sur une situation donnée. De ne pas rester le nez collé derrière l'arbre. Ceci nous permet d'entrevoir rapidement la meilleure route à prendre.

Lorsqu'on a une vision, il est plus facile de s'assigner une mission. Ainsi faisant, nous pouvons réaliser des choses, faire des progrès et nous affranchir de tout ce qui peut nous nuire, nous attarder, nous maintenir sur place. Osons grand, ayons une vision et déterminons-nous une mission.

Crédo TETTEH

LE MEDIUM
Récépissé
N°0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse : Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
TETTEH Adjé K. Crédo
Directeur de la Publication :
WOUSSOU Kossi
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali Samba
Infographie : JPB
Impression : VISION
Tirage : 2500 exemplaires

TOGO-BANQUE MONDIALE :
Les trois axes majeurs du Cadre de partenariat pays

Le renforcement de la coopération entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale prend de l'ampleur au jour le jour. Hier lundi, le Vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana, était reçu en audience par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état du partenariat entre le Togo et l'institution financière internationale, d'apprécier les progrès accomplis et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, dans un contexte marqué par les enjeux de transformation économique et de développement durable.

Se félicitant de la qualité des relations entre les deux parties, le Vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre a réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner les nobles ambitions de développement du Togo.

Selon Ousmane Diagana, le partenariat entre le Togo et la Banque mondiale se porte bien. " C'est un partenariat qui se porte très bien. L'objectif cardinal est de soutenir l'économie togolaise pour créer davantage d'emplois et de meilleurs emplois, en particulier pour les jeunes et pour les femmes. Ce qui est une condition essentielle pour la prospérité partagée et la lutte contre la pauvreté, qui sont les objectifs essentiels des missions de la Banque mondiale ", a-t-il déclaré à l'issue de l'audience.

Il faut préciser que les discussions entre les deux hommes ont particulièrement porté sur les moyens de renforcer le potentiel du secteur agricole et d'en faire un véritable levier de développement économique et de création d'emplois.

Dans cette optique, , le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre a souligné l'importance d'une nouvelle approche de développement de l'agriculture, qui dépasse sa seule fonction de production alimentaire, pour en faire également un secteur générateur d'activités économiques et d'emplois.

" Nous avons échangé avec Son Excellence Monsieur le Président du Conseil sur le rôle de la Banque mondiale, pour faire véritablement de l'agriculture un secteur de développement, qui, non seulement assure la sécurité alimentaire au niveau du pays, mais également crée des emplois à travers une approche nouvelle où le paysan n'est pas qu'un agriculteur, il est également un entrepreneur ", a-t-il expliqué.

Au-delà de l'agriculture, les échanges ont également porté sur le financement des investissements dans d'autres secteurs prioritaires à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, notamment l'énergie



et l'économie numérique. Le développement du capital humain, à travers l'éducation, la formation professionnelle, la santé et la nutrition, constitue également un axe important de cette coopération.

Les questions de défis sécuritaires et environnementaux

Le Vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana a également abordé, avec le Président du Conseil, les défis sécuritaires et environnementaux auxquels le Togo et les autres pays de la sous-région ouest-africaine sont confrontés.

Les tensions et les conflits dans certaines parties de la région, conjugués aux effets des changements climatiques, constituent autant de facteurs qui affectent les perspectives de développement et appellent des réponses concertées.

Les trois axes majeurs du Cadre de partenariat pays

Pour rappel, le Cadre de partenariat pays (CPP) 2025-2029, qui définit les grandes orientations de l'intervention du Groupe de la Banque mondiale au Togo, s'articule autour de trois axes majeurs, à savoir l'amélioration de la qualité des emplois dans le secteur privé, le renforcement du capital humain et la promotion d'un développement territorial inclusif et résilient.

A travers cette coopération, le Togo entend poursuivre ses efforts de transformation économique et sociale, avec l'appui de la Banque mondiale, autour de priorités structurantes pour la croissance, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Crédo TETTEH

Concours d'Agrégation du CAMES -Néphrologie :
Appelez-le désormais Professeur Agrégé TSEVI

Le 23è concours d'agrégation du CAMES s'est déroulé du 19 octobre au 18 novembre 2026 à Bangui (Centrafrique). Il concerne plusieurs disciplines, notamment la médecine humaine, la pharmacie, l'odontostomatologie, la médecine vétérinaire et les productions animales.

Médecin Néphrologue adulte et pédiatre du Togo, TSEVI Yawovi Mawufemo de l'Université de Lomé a brillamment réussi au très prestigieux et exigeant Concours d'Agrégation du CAMES. Agé de 42 ans, il est l'un des meilleurs Médecins Néphrologues du Togo.

Classé deuxième de sa promotion (23è concours d'agrégation du CAMES) sur les sept candidats déclarés admis dans cette spécialité, le désormais Professeur Agrégé TSEVI Yawovi Mawufemo est passé par le tamis de ses pairs, après une évaluation bien rigoureuse de tous les candidats. Ce nouveau grade académique du Professeur Agrégé TSEVI est aujourd'hui une reconnaissance internationale dans le monde scientifique et universitaire, faisant de lui une fierté du



Togo.

La néphrologie, 8è sous-section du Concours d'Agrégation du CAMES, comportait trois épreuves ayant porté notamment sur les Titres et Travaux : présentation du parcours scientifique et des travaux de recherche. Leçon : préparation de 5 heures en loge, puis présentation de 45 minutes et Épreuve pratique : adaptée à la spécialité, notamment l'examen de malades.

Le Pr TSEVI Yawovi Mawufemo, la consécration d'un parcours associant activité clinique, enseignement et recherche scientifique.

Candidat admis de l'Université de Lomé en néphrologie, le Pr TSEVI Yawovi Mawufemo affiche un résultat particulièrement honorable, qui témoigne de sa capacité à satisfaire aux exigences académiques et scientifiques du concours CAMES.

S'agissant de son profil scientifique, ses différentes et intéressantes publications accessibles permettent de relever plusieurs axes de son activité scientifique à savoir, Insuffisance rénale aiguë et urgences néphrologiques. Insuffisance rénale obstructive, Hémodialyse et prise en charge des patients dialysés, Maladie rénale chronique et Connaissances et perceptions de la néphrologie au Togo.

Parmi ses travaux figurent notamment Emergency Hemodialysis at the Sylvanus Olympio University Hospital Center in Lomé (2024), Management of Obstructive Renal Failure in Adults at the Sylvanus Olympio University Hospital (2021). General practitioners' knowledge and perception of chronic kidney disease diagnosis and treatment in Lome (Togo) (2022

Avec toute son abnégation et son humilité, son deuxième rang constitue une reconnaissance importante pour la néphrologie togolaise et l'Université de Lomé.

Cela constitue aussi une admission qui consacre un parcours associant activité clinique, enseignement et recherche scientifique.

Notons que l'activité scientifique documentée du Professeur TSEVI s'articule autour de la maladie rénale chronique, de la néphropathie diabétique, de l'insuffisance rénale aiguë, de la néphrologie obstétricale et de l'hémodialyse.

A travers ses publications, vérifiables, se dessine un profil de clinicien-chercheur investi dans les problématiques prioritaires de la néphrologie africaine. Son intérêt scientifique est notamment marqué par l'articulation entre pathologies rénales, maladies métaboliques, grossesse et accès aux soins spécialisés.

Crédo TETTEH

POLITIQUE-INTERNATIONAL :

L'équilibre définit la diplomatie de Faure Gnassingbé

Le contexte international est aujourd'hui marqué par le retour des rapports de force, la recomposition des alliances et la concurrence entre grandes puissances. Aussi, la capacité d'un État à préserver son autonomie diplomatique devient un enjeu stratégique. Pour le Togo, il s'agit d'entretenir ses partenariats historiques, tout en diversifiant ses relations avec les nouveaux centres d'influence. Une orientation que les récentes initiatives diplomatiques de Faure Essozimna Gnassingbé illustrent avec une particulière visibilité.



Les Présidents Faure Gnassingbé et Emmanuel Macron

Multiplier les échanges et maintenir le dialogue

Depuis quelques semaines, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé ne cesse de multiplier les échanges avec des dirigeants qui incarnent des espaces géopolitiques distincts. Pékin, Moscou, Antalya et Phnom Penh constituent ainsi les différentes séquences d'une même dynamique : maintenir le dialogue avec tous, éviter les enfermements stratégiques et élargir les possibilités de coopération du Togo.

De Xi Jinping à Vladimir Poutine, de Recep Tayyip Erdogan à Emmanuel Macron, le pragmatisme diplomatique de Faure Gnassingbé traduit la volonté de ne pas réduire les relations extérieures du pays à une seule sphère d'influence, mais de tirer parti de la multipolarisation du monde.

Pour Lomé donc, l'enjeu est autant politique qu'économique : renforcer sa capacité de négociation, attirer des investissements, accéder à de nouvelles technologies et préserver ses marges de manœuvre dans un environnement international concurrentiel.

Construire des relations complémentaires, fondées sur les intérêts nationaux

Diversifier ses partenaires ne signifie pas rompre avec ses alliés historiques. Et le Président du Conseil l'a si tôt compris. Il s'agit, selon sa vision, de construire des relations complémentaires, fondées sur les intérêts nationaux. Il faut noter que la France demeure toujours un partenaire historique pour le Togo, tandis que la Chine, la Russie et la Türkie offrent d'autres perspectives de coopération.

Cette pluralité d'interlocuteurs constitue un avantage dans un monde où les rivalités entre puissances peuvent exercer des pressions sur les États. En multipliant les canaux de dialogue, le Togo élargit ses options et consolide sa capacité à conduire une politique étrangère, fondée sur ses propres priorités.

Une diplomatie ouverte, pragmatique et non exclusive

Il est important de noter que les rencontres de Faure Essozimna Gnassingbé avec Xi Jinping et Vladimir Poutine, tout dernièrement, ouvrent des perspectives de coopération économique, industrielle, énergétique et technologique. Le dialogue avec Recep Tayyip Erdogan renforce également les possibilités de partenariat avec Ankara, tandis que la Francophonie maintient un cadre privilégié de concertation avec la France et les autres pays membres.

Au-delà de leur portée politique, ces échanges posent une question fondamentale : comment convertir la visibilité internationale du Togo en investissements, en transferts de compétences et en opportunités de développement?

C'est là que se mesure l'efficacité de cette diplomatie. Car l'enjeu n'est pas seulement d'être présent auprès des grandes puissances, mais de faire de cette présence un instrument au service des intérêts nationaux. Et le Président du Conseil l'a bien assimilé.

En somme, Faure Gnassingbé fait le pari d'une diplomatie ouverte, pragmatique et non exclusive. Dans un monde où les équilibres se déplacent, savoir dialoguer avec tous, sans se laisser enfermer dans les rivalités des autres, constitue une ressource stratégique pour le Togo.

Crédo TETTEH

Phnom Penh - 20è Sommet- Francophonie :

La prestigieuse et active place du Togo dans les réflexions sur l'avenir de la Francophonie

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, participe ce jour, à Phnom Penh (Cambodge), au 20è Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. Une importante rencontre internationale placée sous le thème " Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable ".



Une vue de l'asistance. On reconnait au premier plan, le Président du conseil, Faure Gnassingbé

Ce 20è Sommet de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie se tient dans un contexte international marqué par de nombreux défis sécuritaires, politiques et économiques, qui rendent plus que jamais nécessaire le renforcement du dialogue et de la coopération entre les nations. Les dirigeants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auront ainsi à examiner les nouvelles orientations susceptibles de consolider la paix et la stabilité au sein de l'espace francophone.

A l'ordre du jour du Sommet, outre les questions de sécurité, les chefs d'État et de gouvernement présents à Phnom Penh réfléchiront sur le renforcement du multilatéralisme, le renouvellement institutionnel de l'OIF, la coopération économique, les échanges culturels et la place de la jeunesse dans les mécanismes de gouvernance et d'innovation.

Faure Gnassingbé, en participant personnellement à ce 20ème Sommet de la Francophonie, affiche ainsi l'attachement du Togo aux idéaux de solidarité, de dialogue et de coopération qui fondent la Francophonie. Le Togo entend précisément réaffirmer son engagement en faveur de la prévention des conflits, de la médiation et de la recherche de solutions durables aux crises qui affectent plusieurs régions du continent africain.

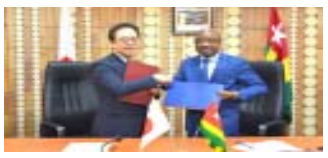
Il faut rappeler que ces dernières années, le Togo s'est fait remarquer par sa contribution aux efforts de prévention et de résolution des crises dans plusieurs pays francophones d'Afrique de l'Ouest, au Sahel et ailleurs sur le continent.

À Phnom Penh, le Togo par la voix de Faure Gnassingbé, prend toute sa prestigieuse et active place dans les réflexions sur l'avenir de la Francophonie, avec la conviction que la paix constitue un préalable indispensable à toute ambition de prospérité partagée.

Crédo TETTEH

Zozo

COOPERATION TOGO - JAPON : UN ACCORD FINANCIER ET TECHNIQUE DE 2,4 MILLIARDS FCFA APPROUVÉ



Le Togo renforce sa stratégie dans le secteur des infrastructures. L'exécutif togolais et le Japon ont officialisé, jeudi 12 novembre, un accord de don de 2,4 milliards de FCFA au profit du Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER) de Lomé, visant à moderniser durablement la gestion du réseau routier sous-régional.

L'accord a été paraphé à Lomé par le ministre togolais des Finances et du Budget, Georges Barcola, et l'ambassadeur du Japon au Togo, Gomakubo Junji.

Financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le cadre du Programme de développement économique et social (PDES), cet investissement majeur va servir à l'acquisition d'équipements technologiques et pédagogiques de pointe, mais aussi au transport et l'installation du matériel au sein du CERFER, et au renforcement direct des capacités opérationnelles du centre de formation.

Comme l'a souligné Kato Koichi, représentant résident de la JICA en Côte d'Ivoire, la fourniture de ces équipements modernes vise à garantir un haut niveau de qualification technique pour assurer la durabilité des infrastructures routières dans la région.

Notons qu'au-delà de l'équipement matériel, ce partenariat intègre un volet clé de coopération technique régionale. Destiné aux personnels chargés de l'entretien et de la gestion des réseaux routiers de l'Afrique de l'Ouest francophone, ce programme complémentaire prévoit le détachement d'experts japonais spécialisés, l'organisation de sessions de formation continue pour les techniciens locaux, et le développement du capital humain et le transfert effectif de savoir-faire.

" Au-delà de l'appui matériel, c'est un investissement dans le capital humain, dans le transfert de compétences et dans la durabilité de nos infrastructures que nous saluons aujourd'hui ", a déclaré le ministre Georges Barcola.

Ce projet de modernisation se veut de répondre à des enjeux économiques majeurs pour l'Afrique de l'Ouest tels que l'amélioration de la qualité du réseau routier et de la sécurité des usagers, l'optimisation de la fluidité du trafic pour le transport de marchandises et la mobilité des personnes, et le renforcement de la connectivité transfrontalière et dynamisation des corridors logistiques ouest-africains.

Cet accord, il faut le rappeler, réaffirme la solidité des relations diplomatiques et économiques entre Lomé et Tokyo. Acteur clé du développement au Togo, le Japon intervient déjà dans plusieurs domaines prioritaires tels que les infrastructures, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la formation professionnelle. Avec cette nouvelle convention, la coopération entre les deux nations franchit une étape supplémentaire vers un développement durable et structurant.

@macite.tg

PI-SPI :

3,9 millions d'utilisateurs au Togo en Octobre 2026

La Plateforme interopérable du système de paiement instantané (PI-SPI) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) vient confirmer cette dynamique livre ses premiers résultats significatifs au Togo. À fin octobre 2026, près de 15 milliards de francs de transactions y ont été enregistrés, pour 3,9 millions d'utilisateurs.



Développé par la Bceao, le PI-SPI permet d'effectuer des transferts instantanés entre les différents prestataires de services de paiement de l'Union. Il relie les banques, les établissements de monnaie électronique, les institutions de microfinance et les établissements de paiement. Un utilisateur peut ainsi envoyer de l'argent à un bénéficiaire sans que les deux disposent d'un compte auprès du même opérateur.

Beaucoup d'utilisateurs, des usages à intensifier

Selon les milieux autorisés de la finance électronique, les chiffres racontent deux histoires. La première est celle d'une adhésion rapide, puisque 3,9 millions d'utilisateurs ont déjà rejoint le dispositif. La seconde concerne la fréquence d'utilisation. Le pays a enregistré 163 000 transactions, contre 2,2 millions dans l'Union.

Au Togo, 17 prestataires sont déjà connectés à la plateforme, sur les 175 recensés dans l'ensemble de l'Uemoa. Celle-ci fonctionne 24 heures sur 24, y compris les week-ends et les jours fériés. Pour y accéder, il suffit de passer par l'application mobile de son prestataire, de créer un alias, puis d'effectuer ses transactions.

Les avantages se mesurent au quotidien. Les particuliers bénéficient de transferts rapides et disponibles en permanence. Les commerçants et les entrepreneurs gagnent en simplicité dans leurs règlements et se libèrent des contraintes liées à la multiplicité des réseaux. Une boutique de quartier peut ainsi encaisser un paiement sans se demander auprès de quel opérateur son client est inscrit.

Une gratuité qui rapproche l'outil du quotidien

Depuis le 2 novembre 2026, les transactions de monnaie électronique interopérables entre particuliers dans l'Uemoa doivent obligatoirement passer par le PI-SPI. Cette évolution s'accompagne de conditions tarifaires spécifiques. Les transferts nationaux dont le montant cumulé quotidien ne dépasse pas 8 000 francs CFA sont gratuits. À la réception, les opérations ne sont pas facturées, quel que soit le montant.

Selon la Bceao, ce seuil de gratuité couvre 75 % des transactions de monnaie électronique dans l'Union. Autrement dit, pour trois opérations sur quatre, l'envoi ne coûte plus rien.

Le PI-SPI s'installe dans un paysage où le numérique a déjà pris ses marques. En 2025, les transactions de monnaie électronique au Togo ont atteint 4 435 milliards de francs CFA pour 409,7 millions d'opérations, soit une hausse de 7,9 % en valeur par rapport à 2024. Le pays comptait 5,69 millions de comptes de monnaie électronique actifs sur 10,45 millions de portefeuilles ouverts.

Ces données montrent que le paiement numérique fait déjà partie des habitudes. Elles montrent aussi que le potentiel reste vaste, puisqu'un peu plus d'un portefeuille sur deux est actif. Le PI-SPI ne vient pas bousculer cet acquis. Il le complète en facilitant la circulation de l'argent d'un service à ***l'autre.***

CONSOMMATION :

Sur le trimestre, baisse de 2 % du niveau général des prix en Octobre

En octobre 2026, l'IHPC au Togo s'est établi à 104,6. Ce niveau d'indice, comparé à la situation d'octobre 2025 (glissement annuel), a progressé de 3,2%. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,5%) ; "Transport" (+10,0%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+2,1%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+2,8%) ; "Santé" (+0,7%) ; "Soins personnels, protection sociale et biens divers" (+0,8%) et "Vêtements et chaussures" (+0,5%).



Cette augmentation a été atténuée par la baisse observée au niveau de la division de consommation "Loisirs, sport et culture" (-0,7%). Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est imputable à l'augmentation des prix des "Produits frais" (+5,3%), des produits de l'"Energie" (+11,6%) et des produits "Hors Energie et produits frais " (+1,2%).

Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par l'augmentation conjuguée des prix des produits "locaux" (+3,2%) et "importés" (+3,2%). La progression des prix des produits des secteurs "Primaire" (+9,4%), "Secondaire" (+2,5%) et "Tertiaire" (+1,7%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+5,2%) et des "Services" (+1,7%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+3,2%) et d'"Origine Hors UEMOA" (+3,2%).

En évolution trimestrielle

Comparativement à la situation de juillet 2026, le niveau général des prix en octobre 2026 a connu une baisse de 2,0%. Cette diminution est principalement due au recul des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-8,1%) et "Restaurants et services d'hébergement" (-2,0%). Cette baisse a été atténuée par la hausse enregistrée dans les divisions de consommation "Transport" (+4,6%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+0,9%) et "Services d'enseignement" (+1,3%).

Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est essentiellement imputable à la diminution des prix des "Produits frais" (-9,2%), atténuée par la hausse des prix des produits de l'"Energie" (+5,4%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution des prix des produits "Locaux" (-2,9%).

Le recul des prix des produits du secteur "Primaire" (-11,0%) a entraîné la baisse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite par le recul du niveau des prix des produits "Non durables" (-3,9%).

Par rapport à l'origine, la baisse trimestrielle s'explique par la baisse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (-3,5%), atténuée par la hausse des prix des produits d'"Origine Hors UEMOA" (+1,8%). Pour ce mois d'octobre 2026, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 0,9% contre 0,6% le mois précédent. Cet indicateur de convergence au sein des pays de l'UEMOA est obtenu en faisant le rapport entre la moyenne des indices des douze derniers mois et la moyenne des indices des douze mois qui les précèdent. Il résulte de 24 mois d'observation des prix à la consommation.

Comparativement à la situation de septembre 2026 (évolution mensuelle), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,1%. Cette hausse est essentiellement due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Transport" (+1,6%) et "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,6%), atténuée par la baisse du niveau des indices des divisions de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (-2,2%) et "Restaurants et services d'hébergement" (-0,3%).

Les plus fortes hausses sur le mois

La hausse du niveau général des prix observée en octobre 2026 est principalement imputable à l'augmentation des prix des produits suivants : "Essence super dans les stations services administrés" (+3,9%) ; "Essence super de rue" (+2,8%) ; "Course en taxi-moto" (+0,8%) ; "Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol" (+18,4%) ; "Riz local longs grains vendu au bol" (+3,8%) ; "Maïs jaune vendu au bol" (+10,7%) ; "Oignon frais rond" (+28,8%) ; "Niébé (haricots blancs sec commun)" (+8,2%) ; "Adémè" (+11,9%) ; "Feuilles de baobab" (+42,9%) et "Haricots rouges secs" (+9,2%). A contrario, les produits qui ont contribué à la baisse du niveau général des prix en octobre 2026 sont : "Bouillie de céréale sucrée" (-4,6%) ; "Plat de riz-haricot (ayimolou)" (-4,3%) ; "Plat de kom + poisson frit" (-4,6%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson ***(1 plat)"***

JUSTICE :

Rien n'a bougé 1 an après l'empoisonnement du domicile de Me Jean Yaovi DEGLI

C'est à travers un communiqué de presse, dont nous avons obtenu copie, que l'Avocat Jean Yaovi DEGLI a tenu à informer l'opinion publique, qu'il y a exactement un an, ce 8 novembre 2026, que son domicile à Kpalimé fit l'objet d'empoisonnement. En effet, le 8 novembre 2025, des personnes, toujours non officiellement identifiées à ce jour ont procédé à un empoisonnement des animaux et des plantes par voie de drone à son domicile, violant ainsi le lieu.



Me Jean Yaovi DEGLI

" A ce jour, bien que j'ai porté plainte, aucune enquête judiciaire sérieuse n'a été ouverte, puisque celle qui a commencé devant le juge d'instruction de Kpalimé a été stoppée. En effet, alors que le juge d'instruction avait lancé des commissions rogatoires pour que divers actes d'instruction soient menés, lesdites commissions rogatoires qui doivent transiter par le Parquet ne sont jamais parvenues aux services destinataires. Par la suite, le dossier a été retiré au Juge d'instruction sur demande du Parquet Général, au motif d'immunité ou de privilège de certains des mis en cause. Après ce retrait à ce jour, aucune autre suite n'a été réservée à la procédure judiciaire qui est ainsi bloquée " a précisé Me Degli dans son communiqué de presse.

Les résultats des analyses toxicologiques des prélèvements de poissons morts et des végétaux empoissonnés, toujours indisponibles

Selon le récit de Me Jean Yaovi DEGLI, le Directeur Préfectoral de la Santé (DPS) de Kpalimé, qui a eu à procéder par deux fois et à des dates différentes, notamment le 8 novembre, jour même des faits, et ensuite le 20 novembre, à des prélèvements dans la maison, laisse entendre qu'il ne peut pas produire les résultats des analyses toxicologiques des prélèvements de poissons morts et des végétaux empoissonnés parce que les deux prélèvements qu'il dit avoir pourtant expédié à deux dates bien différentes au Service d'Hygiène à Lomé pour lesdites analyses se seraient perdus.

En effet, selon le communiqué, *" et le premier envoi et le second auraient été réceptionnés par un agent du Service d'Hygiène qui le reconnaît, mais la Directrice dudit Service affirme n'avoir jamais reçu les envois et à ce jour, aucune trace de ces prélèvements n'est visible nulle part. Toutes les tentatives d'amener la Directrice du Service d'Hygiène à préciser si cette version des faits est vraie et à indiquer ce qu'il a été fait pour retrouver les résultats des prélèvements se sont heurtées à un refus catégorique de cette dernière de recevoir les huissiers pour une sommation interpellative".*

La police judiciaire aurait également affirmé ne plus retrouver la trace du scellé contenant le produit toxique

" Pendant le même temps, la police judiciaire, qui a recueilli le sachet de poison tombé dans la maison le jour des faits, affirme ne plus retrouver trace du scellé contenant le produit toxique " lit-on dans le communiqué.

Pour Me Jean Yaovi DEGLI, *" il résulte clairement de cette situation qu'il y a un grave dysfonctionnement de la justice et que tout semble mis en œuvre, non seulement pour ne pas donner la suite judiciaire idoine à cette affaire, mais également pour assurer protection et impunité aux auteurs de ces actes ".*

" Quant à la lumière et la vérité qui doivent être faites sur lesdits actes, la volonté d'étouffer l'affaire me donne de plus en plus l'impression que ceux qui ont commis ces forfaits à mon domicile sont connus et que la vérité des faits l'est tout autant. Si on cherche à étouffer des faits aussi graves dans un pays comme le nôtre, où on ne badine pas avec les questions de sécurité, c'est qu'on connaît les auteurs, leur mobile et qu'on les approuve " a-t-il poursuivi dans son communiqué.

La Protestation de l'Avocat

" Une fois encore, je proteste contre cette situation et demande que mes droits de citoyens togolais et plus particulièrement, mes droits à la vérité et à la justice soient respectés et que ma sécurité, ainsi que celle de ma famille, de mes proches et de mes biens soient garanties " avoue l'Avocat.

" Je continue de réclamer que toute la lumière soit faite sur les faits eux-mêmes, mais également sur les conditions dans lesquelles les prélèvements opérés par la Direction Préfectorale de la Santé de Kpalimé ont mystérieusement disparu, de même que celles qui ont présidé à la disparition du sachet de poison recueilli par la police judiciaire pour être placé sous scellé " réclame aujourd'hui Maître Jean Yaovi DEGLI, Président de " Bâtir le Togo " et Ancien ministre.

Crédo TETTEH

DESENCLAVEMENT RURAL :

35,54 milliards de francs CFA prévus pour le Programme d'appui aux pistes rurales

En période de pluies, certaines pistes deviennent difficiles à pratiquer, compliquant les déplacements des habitants et l'acheminement des récoltes vers les marchés. Pour répondre à ces difficultés, le gouvernement mise sur la deuxième phase du Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR 2).



Dotée d'un financement prévisionnel de 35,54 milliards de francs CFA, cette phase prévoit l'aménagement de 845 kilomètres de pistes à travers le pays. L'objectif est de mieux relier les villages entre eux, de faciliter les échanges économiques et de réduire l'isolement des localités rurales.

Selon les données de la Banque mondiale, le Togo dispose d'environ 7 384 km de réseau routier secondaire, essentiellement constitué de pistes rurales. Les 845 km programmés devraient faciliter les déplacements des habitants vers les chefs-lieux de communes, les marchés, les établissements scolaires et les centres de santé.

Des retombées économiques à mesurer sur le terrain

L'amélioration des pistes rurales représente un levier de développement économique. Dans les zones agricoles, des voies dégradées peuvent compliquer l'évacuation des récoltes, rallonger les délais de transport et augmenter les frais supportés par les producteurs.

En saison pluvieuse, ces difficultés peuvent perturber l'approvisionnement des marchés et réduire les possibilités de commercialisation des produits agricoles. L'aménagement des pistes rurales répond ainsi à un double objectif : améliorer les conditions de déplacement des populations et soutenir les activités locales.

L'enjeu est important pour le Togo, où l'agriculture occupe une place centrale dans l'économie nationale. Selon le ministère de l'Économie et des Finances, le secteur employait près de 65 % de la population active.

Une continuité avec les réalisations de la première phase

Le PAPR 2 s'inscrit dans la continuité du PAPR 1 lancé en 2017. La première phase, évaluée à 23,21 milliards, visait la réhabilitation de 935 km de pistes rurales au Togo.

Selon un bilan présenté par le directeur de l'Agence française de développement (AFD) le 24 octobre 2026, 625 km avaient été réhabilités dans les régions Centrale et de la Kara, tandis que près de 250 km supplémentaires étaient encore en chantier à cette date. Parmi les réalisations récentes figure le tronçon de 32 km inauguré à Blitta 2, pour un coût annoncé de 980 millions de francs CFA, desservant six villages.

Le programme cible notamment les zones de production de coton et de café-cacao. Ses retombées potentielles concernent environ 275 000 producteurs de coton et 175 000 producteurs de café et de cacao.

Des progrès déjà enregistrés sur le réseau rural

Les interventions sur les pistes rurales au Togo dépassent le seul cadre du PAPR. Entre 2020 et 2025, environ 5 200 km de pistes rurales ont été aménagés à l'échelle nationale. À ces réalisations s'ajoutent 4 662 ouvrages de franchissement, destinés à faciliter la circulation dans les zones où les cours d'eau et les difficultés naturelles constituent des obstacles.

La proportion des pistes rurales en bon ou moyen état est passée de 15 % en 2020 à 80 % en 2025, soit une progression de 65 points de pourcentage en cinq ans. Le bilan fait également état de 1 600 nouvelles localités désenclavées et de 8 400 infrastructures économiques ***desservies.***

Zozo

SOINS POUR TOUS : UNE MISSION MÉDICO-CHIRURGICALE 100 % GRATUITE AVEC MERCY SHIPS ANNONCÉE



Le système de santé national s'apprête à bénéficier d'un renfort de taille. Dans sa quête permanente d'un accès équitable aux soins pour l'ensemble de la population, l'exécutif togolais annonce l'arrivée prochaine d'une mission médico-chirurgicale menée par l'organisation internationale Mercy Ships.

En effet, l'annonce a été faite via un communiqué officiel du Professeur Tchin Darre, ministre délégué auprès du ministre de la Santé. Il s'agit de rapprocher les soins spécialisés des populations vulnérables, à travers une initiative humanitaire qui va permettre de réaliser plus de 2.000 interventions chirurgicales gratuites, couvrant de multiples pathologies.

Cette collaboration majeure constitue un soulagement pour de nombreux ménages togolais. Face aux difficultés de prise en charge de certaines pathologies, notamment lourdes, nécessitant des actes chirurgicaux, cette initiative témoigne de la fibre sociale de la politique de santé publique menée par les plus hautes autorités du pays.

L'objectif principal est ainsi clair. Il s'agit de garantir aux couches les plus vulnérables un accès facilité à des soins spécialisés de qualité, sans aucune contrepartie financière.

Notons que pour que cette mission profite réellement aux personnes dans le besoin, une vaste campagne nationale de sélection des patients est programmée. Les sélections se dérouleront courant le mois de novembre (les 23, 24, 26, 27 et 30) et décembre (les 1??, 3, 4, 7, 8, 10 et 11 décembre) prochain.

Des localités et centres de santé sont retenus pour accueillir les équipes, tels que le CMS Cacaveli, le CMS Baguida, le CHP Tabligbo, le CHR Tsévié, dans le Grand Lomé et région Maritime ; le CPECUS Atakpamé, le CPECUS Kpalimé, le CPECUS Notsé, dans les Plateaux ; le CPECUS Sokodé, dans la Centrale, et dans la Kara, le CHP Bassar et le CHR Kara.

Dans l'optique de garantir le plein succès de cette opération, le ministère de la Santé appelle les citoyens à faire preuve d'un grand civisme. La population est invitée à réserver un accueil chaleureux aux équipes médico-sanitaires déployées sur le terrain, et à leur accorder une collaboration franche et disciplinée. Ceci afin de faciliter le bon déroulement de cette mission humanitaire.

@macite.tg

LE MÉDIUM
N° 0729 DU 17 AU 23 NOVEMBRE 2026

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2027 TOGO-ALGÉRIE :
LES ÉPERVIERS ATTENDUS À KÉGUÉ POUR UNE REVANCHE DEVANT LEUR PUBLIC

Battus sur la plus petite des marques (1-0) à Tizi Ouzou, les ambassadeurs du 228 retrouvent les Fennecs ce mardi 17 novembre à 16 heures au stade de Kégué. Une occasion de prendre leur revanche sportive et de relancer leurs ambitions dans les éliminatoires de la CAN 2027. Le public togolais est appelé à se mobiliser massivement.



La défaite est certes amère, mais tout est loin d'être perdu ! Les Éperviers du Togo ont quitté Tizi Ouzou avec des regrets après leur courte défaite (1-0) face à l'Algérie, samedi 14 novembre, lors de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027.

Longtemps résistants face aux assauts des Fennecs, les hommes de Patrice Neveu ont finalement cédé à la 76è minute sur une réalisation de Ramy Bensebaïni. Une défaite frustrante au regard des efforts fournis par les Togolais, qui ont tenu tête à l'une des sélections les plus redoutables du continent.

Mais le football offre parfois une seconde chance. Et celle des Éperviers arrive très rapidement.

KÉGUÉ, LE RENDEZ-VOUS DE LA RÉACTION !

Ce mardi 17 novembre 2026, à partir de 16 heures, le stade de Kégué sera le théâtre de la manche retour entre le Togo et l'Algérie.

À domicile, les Éperviers auront à cœur de montrer un autre visage et de faire oublier le revers de Tizi Ouzou. Le défi est important : faire tomber les Fennecs devant le public togolais et engranger des points précieux dans la course à la qualification.

Le sélectionneur Patrice Neveu a d'ailleurs affiché sa volonté de remobiliser son groupe. Pour lui, les Togolais ont les moyens de revenir dans la course, à condition de réaliser une bonne performance à domicile.

L'heure n'est donc ni aux regrets ni aux lamentations. Il faut désormais transformer la frustration en détermination, l'envie en efficacité et les occasions en buts.

LE PUBLIC TOGOLAIS, LE DOUZIÈME HOMME !

Au-delà des qualités techniques et tactiques des joueurs, cette rencontre aura également besoin d'un autre ingrédient : la mobilisation populaire. Les supporters, les amoureux du ballon rond et tous les Togolais sont appelés à prendre d'assaut les gradins du stade de Kégué pour soutenir leurs ambassadeurs.

Le souvenir de la belle mobilisation observée à Lomé lors de la rencontre face à la Zambie reste une référence. Cette ferveur populaire doit une nouvelle fois accompagner les Éperviers et leur donner la force nécessaire pour relever le défi algérien.

Chants, encouragements, drapeaux et ambiance festive : Kégué doit vibrer aux couleurs nationales !

Les joueurs doivent sentir qu'ils ne sont pas seuls sur le terrain. Derrière eux, c'est tout un peuple qui les pousse, les encourage et croit en leur capacité à obtenir un résultat positif.

TOUS DERRIÈRE LES AMBASSADEURS DU 228 !

L'Algérie reste un adversaire de taille, mais les Éperviers ont démontré à l'aller qu'ils pouvaient rivaliser avec les Fennecs. Ce retour de manche représente une occasion de montrer le caractère, la solidarité et l'ambition du football togolais.

Le rendez-vous est donc pris : mardi 17 novembre à 16 heures, au stade de Kégué. Togolais, tous à Kégué ! Ne laissons pas nos Éperviers seuls dans ce combat sportif. Faisons du stade un véritable chaudron et portons nos ambassadeurs vers la victoire !

Dodo ABALO

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

N° 010/2026/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques que, dans le souci d'assurer un alignement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge en souffrance sous douane, et afin de désengorger les parcs de vente d'automobiles pour inciter aux nouveaux commandes, il est institué du 16 novembre au 20 décembre 2026, une mesure de dépréciation de 20 % sur la valeur en douane des véhicules usagés, conformément aux dispositions de l'article 15- de la loi N° 2018 - 007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National.

Cette mesure ne s'applique pas aux véhicules bénéficiant déjà des avantages prévus par d'autres dispositions.

Le bénéfice des avantages de cette mesure de dépréciation s'étend jusqu'au 31 décembre 2026 par la liquidation et le paiement effectif des droits et taxes de douane dus. Passé ce délai, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé, le 11 novembre 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Yawa Tsegan casse le prix des véhicules en souffrance sous douane au port de Lomé

Les véhicules usagés immobilisés sous douane au port de Lomé bénéficient d'une nouvelle fenêtre pour leur dédouanement. L'Office Togolais des Recettes (OTR) entend accélérer la sortie de ces automobiles qui occupent les parcs de vente et faciliter leur mise à la consommation sur le marché togolais.



Dans un avis aux opérateurs économiques rendu public le 11 novembre dernier, Yawa Djigbodi Tsegan annonce une mesure de dépréciation de 20 % sur la valeur en douane des véhicules usagés de plus de cinq ans en souffrance sous douane. La disposition prend effet du 16 novembre au 20 décembre 2026.

Selon le commissaire général de l'OTR, cette mesure vise à assurer " un alignement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge en souffrance sous douane, et afin de désengorger les parcs de vente d'automobiles pour inciter aux nouveaux commandes ".

La mesure s'adresse aux commissionnaires en douane agréés, aux consignataires ainsi qu'aux importateurs et exportateurs. Elle ne concerne cependant pas les véhicules bénéficiant déjà d'avantages prévus par d'autres dispositions.

Les opérateurs économiques concernés devront procéder à la liquidation et au paiement effectif des droits et taxes de douane au plus tard le 31 décembre 2026 pour conserver le bénéfice de cette dépréciation. Passé ce délai, l'avantage accordé sera automatiquement annulé.

Source: Chronos.tg


Vos envois vers
les porte-monnaies
électroniques
passent désormais
par
PI-CORIS
À partir du
2 novembre 2026
0 F
avec CBI
Tableau de bord
Voir mon solde
Transfert d'argent
Retrait d'argent
Paiement facture
Paiement marchand
Wallet to bank
Achat crédit
Mon QrCode
PI-SPI
Disponible gratuitement sur
App Store
www.corismoney.com
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS
BANK
INTERNATIONAL

annonce

Avec toi, on fête 3x plus Grand !

Souscris à partir de 250F via la YasApp pour cumuler 2x plus de points et tenter de gagner l'une des 3 voitures JETOUR X70 PLUS.



Souscris via l'App

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

#228Fiesta
#VivreCesMomentsAvecToi

Yas Mixx